Enfance, jeunesse, famille SMVIC

SMVIC dispose de plusieurs structures à disposition des jeunes (12 ans et plus)De quelques semaines après sa naissance, à quelques semaines avant sa majorité, il existe sur le territoire de nombreuses structures pour accueillir votre enfant à tout âge.

Activités jeunesse SMVIC

Service militaire volontaire

Le SMV s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française, peu ou pas diplômés, et à la recherche d'un nouveau départ. Les jeunes qui intègreront le SMV auront le statut de Volontaires Stagiaires (VS).

Le but n'est pas de former des militaires, mais bien de donner à nos Volontaires les clés pour réussir leur insertion sociale.

Il existe un Centre du Service Militaire Volontaire dasn la région à Ambérieu en Bugey (Ain).

Plaquette du centre du service militaire volontaire d'Ambérieu en Bugey

Le service national

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation.
Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

Plaquette de présentation du Service National

Recrutement dans les forces armées

Depuis la professionnalisation des forces armées, des sites Internet ont été créés afin de fournir aux jeunes voulant devenir militaires les informations sur les différents métiers présents au sein des Armées.

Le centre d'information et de recrutement des forces armées

Les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) sont mis en place dans chaque département et ont pour missions de fournir aux potentiels postulants à un recrutement :

- les informations sur les recrutements et carrières possibles aux sein des forces armées,
- l'accompagnement nécessaire dans leurs démarches s'ils décident de franchir le pas.

La commune de Saint Vérand est rattachée au CIRFA de Grenoble.

- 10 rue Cornélie Gémond - 38000 Grenoble
- Téléphone : 04 76 76 22 30

Le bureau Terre du CIRFA de Grenoble assure une permanence à Saint Marcellin deux fois par mois :

- Sur rendez-vous les 1er et 3e mercredis du mois.
- Mission locale - 7, rue du Colombier - 38160 ST MARCELLIN
- Pour prendre rendez-vous : **CIRFA Terre de Grenoble**

Le bureau Marine du CIRFA de Grenoble assure une permanence à Saint Marcellin une fois par mois :

- Sur rendez-vous les 4e mercredis du mois de 10h00 à 12h00.
- Mission locale - 7, rue du Colombier - 38160 ST MARCELLIN
- Pour prendre rendez-vous : **CIRFA Marine de Grenoble**